



**CHANTIER  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**

## **Mémoire du Chantier de l'économie sociale**

**Présenté à la  
Commission permanente du conseil d'agglomération  
sur le développement économique**

**Dans le cadre de la  
Stratégie de développement économique de la Ville de Montréal**

**Septembre 2009**

## Introduction

Le Chantier de l'économie sociale est heureux de pouvoir contribuer aux travaux de la Commission du conseil d'agglomération sur le développement économique de Montréal. En tant qu'organisation nationale regroupant une grande diversité d'acteurs de toutes les régions du Québec, nous sommes préoccupés par le développement de la métropole, non seulement pour le bien-être des montréalais mais aussi pour celui de l'ensemble des québécois. Nous sommes particulièrement concernés par la nécessaire reconnaissance de la contribution importante de l'économie sociale à la santé économique, sociale et culturelle de Montréal, par les autorités montréalaises. Nous concentrons ainsi nos remarques sur cet aspect du bilan.

Soulignons en premier lieu que le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome visant la promotion et le développement de l'économie sociale au Québec. Pris dans son ensemble, le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et des organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonnent autour des règles et des principes de fonctionnement suivants :

- *L'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier ;*
- *elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État ;*
- *elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagers et usagers, travailleuses et travailleurs ;*
- *elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus ;*
- *elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.*

Afin d'assurer une meilleure reconnaissance de cette composante importante de l'économie québécoise, le Chantier de l'économie sociale a été créé en 1998, avec comme mandats : la promotion, le développement et la concertation des acteurs de l'économie sociale. Reconnu par le gouvernement du Québec à titre d'organisation nationale conseil en matière d'économie sociale et représentante de l'ensemble de l'économie sociale au Québec, le Chantier est une corporation à but non lucratif regroupant des réseaux d'entreprises d'économie sociale (coopératives et organismes sans but lucratif) œuvrant dans de multiples secteurs d'activités (environnement, tourisme, services de proximité, communications, loisir, habitation, ressources naturelles, enfance-famille, formation, financement, culture, etc.), ainsi que des réseaux d'organismes de soutien au développement des collectivités en milieu rural et urbain et des grands mouvements sociaux.

Afin de tenir compte des réalités régionales, le Chantier a également établi des partenariats formels avec des pôles régionaux d'économie sociale dans toutes les régions. Les pôles régionaux ont par ailleurs été reconnus par le gouvernement du Québec, dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en économie sociale, dévoilé en novembre 2008. À Montréal le Comité d'économie sociale de l'Île de Montréal (CÉSIM), un comité de la Conférence régionale des élus, constitue le pôle régional. De plus, les corporations de développement économique communautaire, la Coopérative de développement régional Montréal-Laval et certains CLD de la métropole sont des

membres et des partenaires du Chantier et du CÉSIM. Ces organisations œuvrent quotidiennement dans le soutien à la création et au développement d'entreprises collectives.

A la demande de la Ville de Montréal, le Chantier de l'économie sociale a contribué activement à la démarche qui a mené à la signature du Partenariat en économie sociale avec la Ville de Montréal. Le Chantier est signataire de cette entente et participera au Comité de mise en œuvre du partenariat.

## La contribution de l'économie sociale au développement économique de Montréal

La Stratégie de développement économique 2005-2010 s'appuie sur plusieurs grands axes stratégiques. Soulignons en premier lieu le fait que, depuis des années, les entreprises et les organisations d'économie sociale contribuent à la réussite de l'ensemble de ces axes de diverses façons.

Le premier axe vise à faire de Montréal une destination d'affaires où l'on investit et réussit. La reconnaissance et l'appui à l'entrepreneuriat collectif constitue un outil important dans l'atteinte de cet objectif; ils contribuent à l'amélioration de l'environnement des affaires en offrant des façons d'entreprendre « autrement ». Ainsi, des jeunes, et des moins jeunes, motivés par des objectifs sociaux, environnementaux ou culturels trouvent dans l'économie sociale une façon d'entreprendre qui correspondent davantage à leurs valeurs. L'économie sociale permet d'élargir le bassin d'entrepreneurs montréalais et assure l'enracinement de ces entreprises sur le territoire montréalais. La mise en place d'outils de soutien à l'entrepreneuriat collectif a aussi aidé au développement économique de la ville. Au cours des dernières années, les organisations de l'économie sociale ont innové dans le domaine financier et ont créé des outils et des produits financiers qui tiennent compte de la réalité des entreprises collectives. À titre d'exemple, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale a investi, depuis sa mise en place en 2007, plus de 4,6 millions\$ dans des projets collectifs à Montréal, générant des investissements totaux de plus de 25 millions\$. Parmi les projets qui ont bénéficié du capital patient offert par la Fiducie, mentionnons le *Cinéma Beaubien*, le projet immobilier *Coopérative de producteurs Développement Jarry*, le *Taz*, le *Chat des artistes* et la nouvelle *Coopérative funéraire de l'Île de Montréal*

Par sa grande capacité d'innovation sociale, l'économie sociale contribue également au deuxième axe stratégique, celui de faire de Montréal une ville de savoir et d'innovation. Les dernières décennies sont riches d'exemples de la capacité de l'économie sociale d'innover en réponse à divers besoins sociétaux. Qu'il s'agisse des premières coopératives d'habitation qui ont offert une réponse originale au besoin de logements abordables des personnes défavorisées dans les années 70, des premières garderies populaires qui ont donné naissance au réseau des Centres de la petite enfance, des corporations de développement économique communautaire, précurseurs des CLD, des entreprises d'insertion qui ont permis l'intégration au travail de milliers de montréalais, les acteurs de l'économie sociale ont su combiner les ressources du marché, l'implication bénévole et le soutien public pour répondre d'une manière innovante aux besoins des collectivités. Cette capacité d'innovation se poursuit aujourd'hui et contribue à répondre à une diversité d'enjeux de développement de la métropole. La recherche en économie sociale a connu un développement exponentiel depuis quelques années ;

aujourd'hui des chercheurs de l'UQAM et de l'Université Concordia sont reconnus sur le plan international à titre d'experts dans le domaine. Aujourd'hui, au moment où l'on reconnaît l'importance de la cohésion sociale pour le développement d'une ville, le rôle innovateur de l'économie sociale ne doit surtout pas être sous-estimé.

L'économie sociale contribue également, et d'une manière fort importante, au dynamisme culturel de Montréal. Lors du Rendez-vous Montréal métropole culturelle, la Coalition pour les quartiers culturels, dont faisait partie le Chantier, a souligné la contribution importante des entreprises d'économie sociale à la vitalité culturelle de notre ville. Ceci n'est pas nouveau comme préoccupation ; le secteur culturel est associé au développement de l'économie sociale depuis le renouveau de ce concept au moment du Sommet de l'économie et de l'emploi en 1996. De plus, pendant quatre ans (1996-2000), le Chantier a notamment été le lieu d'incubation des *Journées de la Culture*. Depuis ce temps, la volonté des citoyens et des citoyennes de Montréal d'intégrer la culture dans le développement économique et social a donné naissance à quelque 120 entreprises d'économie sociale à mission culturelle ; améliorant d'autant la qualité de vie des quartiers de Montréal. Beaucoup de ces projets ont bénéficié d'investissements de la part des CDEC et des CLD, mais également du Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) et de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, deux outils financiers dédiés exclusivement aux projets collectifs.

La réussite du quatrième axe, celui visant à faire de Montréal une ville où il fait bon vivre et travailler, ne pourrait se réaliser sans la contribution de l'économie sociale ; l'apport importance des entreprises et des organisations collectives dans l'amélioration de la qualité des milieux de vie des montréalais ne fait plus aucun doute. À travers l'habitation communautaire, les loisirs, la culture, les services de proximité et les services aux personnes, les entreprises d'économie sociale jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de vie des montréalais et montréalaises.

Finalement, l'économie sociale contribue activement à faire de Montréal une ville internationale et cosmopolite ouverte sur le monde. Le modèle québécois d'économie sociale est devenu, au cours des années, une carte de visite pour Montréal et a largement contribué à son rayonnement international en suscitant l'intérêt d'acteurs, de gouvernements, d'institutions internationales et de chercheurs partout dans le monde. À cet égard, le Chantier de l'économie sociale est grandement sollicité ; il reçoit, souvent plus d'une fois dans un même mois, des délégations étrangères désireuses d'apprendre de notre expérience ou encore des invitations à participer à des missions à l'étranger pour parler de notre expérience. Au cours de la dernière année, des organisations internationales aussi prestigieuses que l'Organisation de coopération de développement économiques (OCDE), l'Organisation International du Travail (OIT) et le Programme pour le développement des Nations Unies (PNUD) ont sollicité l'expertise des acteurs montréalais en économie sociale, parfois en partenariat avec des universités ou des institutions montréalaises. Rappelons également l'entente de collaboration - comprenant un volet économie sociale – intervenue en 2006 entre le maire de Paris, Bernard Delanoë et le maire de Montréal, Gérald Tremblay. Au cours de l'hiver 2009, des autorités de Rio de Janeiro au Brésil, ont demandé la collaboration du Chantier de l'économie sociale afin d'établir un partenariat en économie sociale entre le Québec et la ville de Rio.

En résumé, les entreprises et les organisations d'économie sociale contribuent de manière active et innovante aux défis du développement de la métropole. Nous croyons qu'il est essentiel de reconnaître pleinement cette contribution et d'en tenir compte dans la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie de développement économique

## Reconnaître et soutenir une contribution accrue de l'économie sociale au développement de la ville

Plus concrètement, comment assurer la pleine contribution de l'économie sociale au développement de la ville ? Les réponses sont multiples et le temps alloué ne permet pas de répondre de façon exhaustive à cette question. Nous avons donc choisi de nous concentrer sur quelques éléments d'ordre stratégique, en collaboration avec nos partenaires régionaux.

L'élément central de nos propositions s'appuie sur les consensus atteints lors de l'élaboration du Partenariat en économie sociale signé avec la Ville de Montréal, en mars 2009. En plus de faire état des collaborations déjà en cours, cinq axes d'intervention sont proposés dans le cadre de ce partenariat : le soutien essentiel à l'entrepreneuriat collectif, un rôle accru de l'économie sociale dans les grands projets montréalais, une contribution plus grande de l'économie sociale à l'amélioration de la qualité de vie de la population dans divers secteurs (culture, développement durable et environnement, habitation, immobilier collectif, loisir associatif, tourisme social), des pratiques d'affaires plus ouvertes à l'économie sociale et une promotion mieux intégrée de l'économie sociale.

Il est important, voire urgent, d'assurer la mise en œuvre de ce partenariat stratégique et il faut rendre disponibles les moyens nécessaires pour le faire. Ces moyens ne sont pas exclusivement financiers ; il faut également assurer une ouverture et une volonté politique pour que les pistes d'action proposées soient prises en compte dans un ensemble d'actions prises par la ville en matière de développement économique. En voici quelques exemples :

Le document Un partenariat en économie sociale fait appel à un rôle accru de l'économie sociale dans les grands projets montréalais. De nombreux exemples démontrent la pertinence d'une telle orientation : la *TOHU*, le *Canal de Lachine*, le *Technopôle Angus* et plusieurs autres projets majeurs dans les arrondissements sont le fruit des collaborations entre les acteurs de l'économie sociale et des promoteurs privés et publics. Ces projets sont des réalisations dont Montréal peut être fier, autant sur le plan économique que sur le plan social. Devant les changements structurels profonds dont fait état le document Bilan de la Stratégie de développement économique, il est plus impératif que jamais d'insister sur l'importance de la collaboration des acteurs de l'économie sociale au développement de grands projets montréalais. Leur participation permet non seulement d'atteindre une diversité d'objectifs dans la réalisation de ces projets, mais également d'assurer une meilleure acceptabilité sociale et une meilleure intégration dans le milieu. Afin de favoriser ces partenariats, la ville doit être plus systématique dans ses façons d'inviter et d'intégrer les acteurs de l'économie sociale dans le développement et la réalisation de grands projets. Les expériences en cours, dans le cadre des projets de la *Maison de Radio Canada* et *Les Bassins du Nouveau Havre* sur l'ancien site tri-postal sur les bords du Canal de Lachine, sont des modèles intéressants à suivre.

Le Chantier de l'économie sociale effectue annuellement une veille stratégique sur le développement de l'économie sociale au Québec. Cette veille nous permet d'observer que la taille des projets portés par les entreprises collectives est de plus en plus imposante. Cette réalité est particulièrement vraie à Montréal, où les initiatives en économie sociale sont de plus en plus ambitieuses. Qu'il s'agisse du projet de la radio communautaire *CIBL* au cœur du Quartier des spectacles, de projets culturels divers comme le *Cinéma Beaubien*, le *Chat des artistes* dans le Centre Sud, le *Taz* et bien d'autres, les entreprises collectives jouent un rôle de plus en plus structurant dans le développement des arrondissements. Dans la réalisation des orientations 2010-2015, et notamment en regard de la volonté de combiner le développement durable et économique, des projets structurants en économie sociale pourront jouer un rôle extrêmement stratégique dans plusieurs arrondissements et dans plusieurs secteurs d'activité économique. Pour y arriver, il est important que les acteurs de l'économie sociale puissent participer pleinement à l'ensemble des lieux de concertation en faveur du développement économique de la ville.

La contribution de l'économie sociale est également essentielle à l'atteinte de l'objectif de faire de Montréal une métropole culturelle. Les entreprises d'économie sociale dans le domaine de la culture sont particulièrement importantes pour renforcer le dynamisme et assurer le développement de quartiers culturels à Montréal. Un des défis auxquels font face ces quartiers est la capacité de retenir les artistes en leur offrant des lieux de travail adéquats à des prix abordables. La voie de l'économie sociale constitue une réponse efficace à ce défi ; l'expérience du *Chat des artistes* en témoigne. En collaboration avec Culture Montréal, les acteurs de développement local et de l'économie sociale, incluant la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, ont développé des pistes d'action pour répondre à ce besoin. Un soutien à la mise en œuvre de ces pistes, notamment la création d'un produit financier dédié à l'investissement dans les ateliers d'artistes, doit constituer une priorité dans l'actualisation du volet culturel de la Stratégie de développement économique. Cette proposition est non seulement conforme aux orientations du Partenariat en économie sociale, mais également aux engagements du Plan d'action culturel 2007-2017 de la ville. Cette convergence met en lumière, plus que jamais, la pertinence d'appuyer les milieux locaux dans le développement de projets d'économie sociale à vocation culturelle.

Une autre priorité du Partenariat en économie sociale est celle d'améliorer les pratiques d'affaires avec les entreprises d'économie sociale. Il s'agit, en d'autres mots, de permettre aux entreprises d'économie sociale d'accroître le nombre et la taille des contrats avec les autorités municipales. Le recours aux entreprises collectives comporte des avantages indéniables pour l'administration montréalaise. Les entreprises d'économie sociale sont fermement enracinées dans leur milieu ; garantissant ainsi que les retombées de ces contrats seront aussi locales. En faisant affaire avec des entreprises d'économie sociale, on assure non seulement la création d'emplois locaux, mais également que les surplus générés serviront également au développement local. De plus, au moment où la question éthique est à l'avant scène de la vie politique montréalaise, les entreprises d'économie sociale sont garantes d'une gestion transparente basée sur une triple reddition de compte : à l'État, à leurs membres et à la communauté qui les soutient. Elles se doivent d'être transparentes quant à leurs opérations, leur *modus operandi*, leur comptabilité ainsi que leur mode de gouvernance. Pour toutes ces raisons, le renforcement des pratiques d'affaires avec les entreprises collectives constituent une voie très prometteuse pour l'avenir.

Le Partenariat en économie sociale propose des actions pour renforcer certains secteurs stratégiques pour le développement de l'économie sociale. Nous nous permettons d'attirer votre attention particulièrement sur le secteur du tourisme. Ce secteur est essentiel pour le développement économique de Montréal et recèle un potentiel énorme. Depuis juin dernier, Montréal est le premier centre urbain au monde accrédité par la *National Geographic Society*, pour avoir encouragé la gestion responsable de sa destination touristique, mais il faut aller encore plus loin. À ce jour, la promotion touristique de Montréal a été concentrée sur les grandes infrastructures montréalaises. Avec la montée importante de la demande internationale pour un tourisme social et durable, la contribution des entreprises d'économie sociale dans le domaine touristique est fondamentale. L'offre touristique montréalaise pourrait fortement s'enrichir par la consolidation ou la création de pôles touristiques abordables dans certains arrondissements offrant un potentiel touristique. Les responsables du secteur tourisme doivent travailler de concert avec les corporations de développement économique communautaire et les entreprises d'économie sociale afin de faire de Montréal une destination de choix pour le tourisme social et durable.

Soulignons également l'importance de poursuivre le soutien aux acteurs du développement local des divers arrondissements. Nous tenons d'ailleurs à féliciter la ville d'avoir conclu cette année une entente de gestion avec les CDEC et les CLD, renouvelant ainsi son appui au développement local. Le rôle des CDEC et les CLD dans le soutien à l'entrepreneuriat collectif est fondamental ; on ne peut assez répéter à quel point il est important de continuer à soutenir ces lieux de concertation et de développement sur tout le territoire et de leur accorder les marges de manœuvre et les moyens nécessaires à la réalisation de leurs mandats.

La dernière orientation qui nous importe de souligner est celle du rayonnement international de Montréal. L'expérience montréalaise en économie sociale, autant par la réussite des entreprises collectives que par les démarches de développement local qui sont à la base de leur déploiement, continuera d'attirer l'intérêt d'acteurs, de gouvernements, de chercheurs et d'institutions internationales. Le Chantier de l'économie sociale, en collaboration avec divers partenaires, continuera à jouer un rôle central dans la réponse à bon nombre de demandes, mais nous croyons que les autorités municipales peuvent contribuer davantage et en tirer des bénéfices. Une meilleure collaboration avec les autorités responsables des relations internationales serait souhaitable, notamment dans la mise en œuvre des partenariats avec la Ville de Paris et la Ville de Lyon, ainsi qu'avec diverses institutions internationales qui s'intéressent à l'expérience québécoise en économie sociale.

**En conclusion**, nous vous remercions pour l'opportunité offerte de mettre en valeur la contribution importante de l'économie sociale au développement économique de la ville. Car, au delà des chiffres et des calculs de croissance du PIB, il est essentiel de rappeler qu'une ville est bien plus que de la brique et du béton : elle est, d'abord et avant tout, un milieu de vie. Et que les hommes et les femmes qui y habitent, de toutes origines et de toutes classes sociales peuvent, si on leur en donne la chance, contribuer activement au développement de leur ville dans toutes ses dimensions. La Stratégie de développement économique doit en tenir compte et encourager l'implication citoyenne, notamment à travers le développement de l'économie sociale, sans laquelle les plus beaux projets et les belles ambitions des élus sont voués à l'échec.